

Pour l'amélioration
de vos conditions
de vie et de travail

**Votez
CGT**

Collège 3A
salariés de la production
agricole

**Élections
chambres d'agriculture
31 janvier 2019**

Madame, Monsieur,

Les chambres d'agriculture sont la représentation officielle de l'agriculture dans chaque département. Elles sont aussi les relais d'exécution de la politique agricole nationale et investies de la perception de taxes parafiscales.

Pour nous, une politique agricole nationale doit pouvoir assurer un approvisionnement stable et de qualité des populations en produits agricoles et alimentaires à des prix socialement acceptables.

Jusqu'au 31 janvier 2019, vous avez à élire vos représentants à la chambre d'agriculture. La CGT y défend les revendications sociales des salariés et avance des propositions pour le développement de nos professions agricoles.

De meilleurs salaires

La revalorisation urgente du pouvoir d'achat des salariés agricoles et forestiers est une nécessité sociale et un besoin économique. Dans l'objectif d'une couverture conventionnelle renforcée respectant et valorisant les acquis obtenus, la CGT revendique :

- augmentation du SMIC à 1 800 €
- 1 950 euros bruts par mois de salaire minimum professionnel
- 400 euros d'augmentation immédiate
- treizième mois
- prime d'ancienneté de 1 % du salaire mensuel par année de présence dans la profession jusqu'à vingt-cinq ans.

Des emplois valorisés

L'agriculture doit faire l'objet d'une organisation adaptée à une production agricole pérenne, impossible sans emplois permanents, bien rémunérés, à qualifications reconnues. La précarité massive doit être combattue. La CGT revendique :

- généralisation du contrat de travail à durée indéterminée (CDI) à temps plein
- emplois qualifiés, reconnus et bien rémunérés
- grille de classification reconnaissant les qualifications acquises par la formation initiale et continue et/ou l'expérience
- formation professionnelle qualifiante pendant le temps de travail, accessible à toutes et à tous
- semaine de travail de trente-deux heures sans diminution de salaire
- paiement de toutes les heures travaillées et majorations pour heures supplémentaires
- création d'une caisse de congés payés pour les salariés

agricoles permanents et saisonniers, leur permettant réellement de prendre leurs congés.

Accès gratuit à la santé pour tous

La CGT reste attachée à la Mutualité sociale agricole (MSA) et à son guichet unique. La CGT revendique :

- accès gratuit à la santé pour tous
- protection sociale de haut niveau
- amélioration des garanties et meilleure prise en charge des frais en cas de maladie
- amélioration de l'accueil des assurés notamment en créant d'urgence 3 500 emplois.

Pour la retraite à cinquante-cinq ans

La pénibilité du travail, l'usure prématurée et l'exposi-



Collège 3A ■ salariés de la production agricole



FNAF-CGT

fnaf@fnaf.cgt.fr - www.fnafcgt.fr

tion aux aléas climatiques font que les salariés agricoles accèdent souvent à la retraite en mauvaise santé. Leur espérance de vie est inférieure de six ans à la moyenne nationale. La CGT revendique :

- retraite à cinquante-cinq ans à taux plein, basée sur les dix meilleures années
- revalorisation immédiate des pensions de 400 euros
- augmentation de la retraite complémentaire

Élargir la prévoyance collective

La casse de la protection sociale, les remboursements de médicaments, des soins, de l'hospitalisation, fragilisent les salariés. Beaucoup de salariés agricoles et leur famille ne peuvent plus se soigner. La CGT revendique :

- prise en charge de la cotisation prévoyance à 60 % par les employeurs et 40 % par les salariés
- mutualisation nationale et amélioration des garanties
- abaissement des seuils d'ancienneté
- maintien de la couverture à la retraite.

Combattre la pénibilité au travail

La mécanisation et la modernisation du travail agricole

n'ont pas amélioré les conditions de travail, loin s'en faut. L'utilisation massive de pesticides, trop souvent sans protection, conduit à de graves maladies. La CGT revendique :

- amélioration des conditions de travail
- mise en œuvre d'une prévention notamment par le renforcement de la médecine du travail
- élargissement des moyens et des prérogatives des commissions d'hygiène et de sécurité
- reconnaissance des maladies professionnelles.

Pour l'égalité

Les femmes représentent 30 % des emplois en agriculture. Elles sont plus souvent victimes de troubles musculo-squelettiques, de bas salaires et d'un manque de formation professionnelle. La CGT revendique :

- égalité de salaire et de droits entre femmes et hommes
- congé maternité de vingt-quatre semaines.

Résoudre les problèmes de logement et de transport

Dans le milieu rural en particulier, il est devenu difficile de se loger et les dépenses de trajet professionnel sont en constante augmentation contribuant à la « vie chère ». La CGT revendique :

- développement des logements sociaux et contribution des employeurs à leur financement
- versement d'une prime de transport
- maintien et développement des transports collectifs et publics.

Renforcer les activités sociales, culturelles et sportives

La valorisation des métiers de l'agriculture est nécessaire au regard de la place de plus en plus importante que les salariés occupent dans l'économie agricole. La CGT revendique :

- renforcement du dispositif professionnel paritaire dénommé « Carte campagne » notamment par l'augmentation de la cotisation patronale

Ensemble, avec nos candidat(e)s CGT

La CGT présente des candidat(e)s, qui sont des salariés comme vous, des femmes et des hommes issus de nos différentes professions. Ils partagent vos conditions de travail et de vie, vos préoccupations. Au plus près des réalités, ils agissent pour toutes les revendications, pour une agriculture garantissant la souveraineté alimentaire de notre pays.

Vu,
les candidates et les candidats.

Votez CGT
répondre aux exigences populaires

3A ■ élections chambres d'agriculture ■ 31 janvier 2019